

Le Canard

Décembre 2002 n°2



6, Impasse des Colverts
13820 ENSUES LA REDONNE

☎ 04.42.45.95.15

mail:ciq.chantegrive@free.fr
http://ciq.chantegrive.free.fr



Edito

Le 15 septembre 2002, Le C.I.Q. du Domaine de Chantegrive fête son premier anniversaire (06/09/02) en invitant tous ses adhérents à une grillade gratuite, au boulodrome municipal aimablement mis à disposition par la municipalité.

Un an déjà, cela semble peu, pourtant que de travail abattu pour cette association qui a démarré timidement. Le C.I.Q. a dans un premier temps su communiquer sa crainte de laisser à l'abandon ce quartier. Par la suite il a fait venir à lui des adhérents se sentant vraiment concernés par le présent et l'avenir du domaine. Les personnes bénévoles qui ont en charge les responsabilités de l'association, sont déterminées à aller jusqu'au bout de leurs actions. Cela ne les empêchera pas, à chaque fois qu'ils en auront la possibilité matérielle, d'organiser des festivités pour le plus grand plaisir de tous. N'oublions pas que le C.I.Q. n'a d'autres subventions que les adhésions. La liberté d'expression n'a pas de prix, mais les cartouches d'encre et le papier ne sont pas gratuits. A cette occasion, remercions les annonceurs qui, dans ce journal nous donnent un peu d'oxygène pour continuer d'informer.

Le Président
José GALLARDO

Rubriques

Réalisations

actions

projets

sécurité

vie du C.I.Q.

courrier

Assemblée

générale

adhésion



Le C.I.Q. de
Chantegrive
vous
souhaite un
joyeux Noël

Réalisations

Le système d'éclairage de la montée de Chantegrive a été remplacé par du matériel neuf; mais qu'en est-il des trappes de visite qui ne ferment pas? Toujours, dans la montée de Chantegrive, des plantations de pins et de mûriers ainsi qu'une haie d'arbustes en bordure de route ont été réalisées afin de protéger les usagers du trottoir. L'arrosage automatique a été refait mais ce qui sert de voie piétonne ressemble fort à un champ que l'on vient de labourer. L'idée est bonne mais la finition est déplorable; surtout pas d'inquiétude, il paraît que les trottoirs seront refait dans le courant de l'année 2003,04, ou peut être 2005, si les services de la CUM sont enfin organisés. Les piétons devront encore se contenter de marcher sur le bord de la route, tout en faisant attention de ne pas se faire renverser par des véhicules circulant toujours à vive allure. Mme. TABONE adjointe déléguée à l'environnement et la qualité de vie, a fait une visite courant juin 2003 pour constater sur place, l'état de dégradation général des espaces verts, et autres installations publiques; à la suite de quoi, elle a fait parvenir au C.I.Q. un tableau de suivi des travaux. Une entreprise spécialisée dans les espaces verts devait intervenir au minimum un jour par semaine sur Chantegrive, et cela jusqu'à la fin de l'année; à croire que les semaines des services techniques sont plus longues que les semaines calendaires, car l'on a eu peu l'occasion de voir les employés sur place depuis quelques semaines déjà.



Actions

SPE compte prorata: Au moment de l'achat du terrain, la SPE (Société Provençale d'Equipements) a demandé aux futurs propriétaires de verser une somme de 1000 frs voire 1500 frs, au profit d'un compte prorata, qui bien sûr devait leur être rendu au moment de la cession du Domaine à la commune, si toutefois les sommes engagées pour la remise en état du Domaine n'excédaient pas ce montant. La cession a bien eu lieu, mais malgré les lettres recommandées qui leur ont été adressées soit par le C.I.Q. soit par l'ADIER, il n'y a eu aucune réponse et il n'y en aura plus. En effet, le C.I.Q. a été informé par un de ses adhérents au mois de juillet dernier que la société était en redressement judiciaire.

De son côté, le C.I.Q. a enquêté et a contacté Me. Astier qui est le représentant légal des créanciers; il a reçu un dossier pour faire valoir ses droits, malheureusement le C.I.Q. n'a eu aucun recours, ne pouvant être mandaté par les propriétaires.

En raison de la période des congés et des délais de manœuvre trop serrés, il n'a pas été possible de faire circuler l'information parmi les propriétaires concernés. Compte tenu des impayés de la SPE et étant donné que les propriétaires ne sont pas des créanciers prioritaires, il n'y a aucun espoir de récupérer la provision qui a été versée à la signature des actes chez le notaire.

Une fois de plus, c'est le consommateur qui en fait les frais. C'est presque devenu une institution incontournable dans la gestion de ces entreprises. Le pire, c'est que le petit investisseur n'a aucun recours ou moyen pour faire un jour, pencher la balance de l'autre côté. La plus part de ces entrepreneurs s'en sortiront indemnes, prêts à recommencer à la première occasion.

Le C.I.Q. s'est adressé au Procureur de la République, ainsi qu'à d'autres institutions territoriales du département sous forme de courrier. Une lettre accompagnée d'une pétition signée par soixante dix résidents de Chantegrive fait état d'une situation insupportable à savoir des départs d'incendie dans les espaces verts balisés en rouge même du Domaine.



C.I.Q. du DOMAINE de CHANTEGRIVE

6, Impasse des Colverts - 13820 ENSUES LA REDONNE -

☎ 04.42.45.95.15

e-mail : ciq.chantegrive@free.fr - site internet : <http://ciq.chantegrive.free.fr>

Ensues-La-Redonne, le 01.10.02.

Monsieur le Procureur de la République
Près le Tribunal de Grande Instance D'Aix en Provence.

Courrier envoyé à Monsieur le Maire, Monsieur le sous-préfet, Monsieur le Président de la communauté urbaine, Monsieur le Président du conseil Général, Monsieur le Député, et Monsieur le Sénateur pour information.

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Les 14 juillet 2001, 12 décembre 2001, 23 mars 2002 et 25 juin 2002 ont eu lieu quatre départs de feu sur l'espace vert central du Domaine de Chantegrive à Ensues la Redonne. Les pompiers sont intervenus les première deuxième et quatrième fois.

Cette dernière intervention nous amène à vous saisir. En effet, cet espace se trouve au milieu d'un lotissement de 389 habitations. Ce soir là un léger mistral soufflait et les flammes de plus de deux mètres léchaient les pins avoisinants. Une intervention rapide du voisinage a pu circonscire le sinistre. Quelques habitants ont été avisés par de jeunes gens en fuite et criant « il y a le feu dans l'espace vert ». Il était environ 22h30.

Une plainte a été déposée en gendarmerie de Carry le Rouet le 27 juin 2002 par la mairie d'Ensues la Redonne.

En tant que CIQ (comité d'intérêt de quartier) nous souhaitons nous constituer partie civile et vous prions, Monsieur le Procureur de la République, de bien vouloir prescrire toutes enquêtes et mesures nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de nos salutations les plus respectueuses,

Le président,

Jos Gallard
[Signature]

M. le Député-maire de Sausset les Pins et le Sénateur-maire de Châteauneuf les Martigues ont été les seuls à se manifester auprès du CIQ.

Actions suite...

Forum des Associations :

Le 8 septembre 2002, le CIQ de Chantegrive était au rendez-vous du Forum des associations. Pour sa première participation, le bilan a été positif. Un grand nombre de personnes est venue se renseigner sur le fonctionnement du CIQ ; il en est même qui ignoraient le but d'une telle association. C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du bureau présents au stand ont donné toutes les informations utiles, pour mieux faire connaître le fonctionnement du CIQ. Un nombre important d'adhésions sur place a été constaté.



Sur le stand du CIQ de Chantegrive



Projets

Nettoyage des espaces verts et des zones boisées attenants au Domaine de Chantegrive.

Le CIQ envisage d'organiser une journée de nettoyage et ramassage d'objets qui traînent près des conteneurs d'ordures ménagères, dans tous les espaces verts et en limite du lotissement. En effet, ces matériaux ne sont pas pris en compte par le ramassage des ordures ménagères et les particuliers qui ont l'inconvenance de déposer tous ces immondices, n'ont pas encore le réflexe d'utiliser la déchèterie municipale ou de prévenir le service de ramassage de la mairie.

Gageons qu'il ne soit pas trop tard, pour que ces citoyens dotés de peu de scrupules, prennent enfin conscience que leur attitude est nuisible à long terme, pour l'environnement et la population dont ils font eux-même partie.

Note de dernière minute :

Les bancs que la municipalité avait promis sont enfin arrivés. Ils ont été fixés sur des dalles en béton, qui à première vue semblaient un peu étroites. Quelques jours après, ces mêmes dalles ont été élargies ; certainement pour reculer les bancs, de façon à ne pas avoir les jambes dans le vide une fois assis. Il est navrant de constater que pour la réalisation de certains projets l'on doit systématiquement le faire en plusieurs fois ; y a-t-il un responsable pour superviser les travaux ?

CIQ du Domaine de Chantegrive - 6, Impasse des Colverts - 13820 Ensues la Redonne
☎ 04.42.45.95.15 - Email : ciq.chantegrive@free.fr - <http://ciq.chantegrive.free.fr>

Il suffirait de presque rien....

*Il suffirait de presque rien,
d'un peu d'efforts de chacun,
pour qu'au Domaine de Chantegrive
il fasse enfin bon vivre...*

Il suffirait de presque rien...

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous pensons tous à décorer maisons, arbres et jardins mais nous avons tort de faire des frais en ce domaine, le Mistral nous aide à décorer gratuitement nos clôtures grâce aux sacs poubelle et autres emballages cartons ou plastique qu'il dépose élégamment sur les branches de nos arbustes ou qu'il plaque contre les grillages.

C'est fort plaisant à regarder voler, on pourrait presque engager des paris sur l'endroit où ils vont finir par se poser....!

Et pourtant, à la base, qu'y a-t-il ? Un peu de négligence qui fait que l'on ne referme pas correctement ou pas du tout les containers de détritiques ménagers, ou parce que l'on envoie un enfant dont la taille ne lui permet pas d'ouvrir ou de refermer les couvercles et qui, par conséquent, pose les paquets à côté des containers alors que ceux-ci sont vides, offrant au Mistral de quoi s'amuser et aux animaux errants le bonheur de faire des ravages dans les détritiques.

Quand encore ce ne sont pas les adultes eux-mêmes, qui, manquant de courage pour sortir de leur voiture, jettent négligemment leurs sacs poubelles n'importe où à proximité des containers ; il se trouvera forcément un employé pour le ramasser à leur place, éventré de préférence.

Il suffirait de presque rien...

Et que dire des containers de tri sélectif ? Que vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer ce tri et que nous vous remercions de votre démarche écologique, mais pourquoi ne pas aller tout à fait au bout de cette démarche et laisser traîner par terre les bouchons de toute sorte (liège, métal ou plastique) alors que vous êtes maintenant tous au courant qu'il faut effectivement les ôter ?

Pourquoi également laisser les cartons qui vous ont permis d'acheminer vos emballages dans votre véhicule, ils pourraient vous être à nouveau utiles pour le même besoin, non ?

Et surtout, surtout, si vous trouvez les containers pleins à votre arrivée, ne laissez pas l'ensemble de vos emballages entre les containers, ce n'est ni hygiénique, ni élégant. Continuez tranquillement jusqu'à la place de la Mairie où d'autres containers sont à votre disposition, et si par une malencontreuse coïncidence ils étaient également saturés, ceux qui sont situés sur le parking du Gymnase sont toujours à votre disposition...

Il suffirait de presque rien...

Nous avons peu, il manque encore beaucoup, mais quels arguments aurons-nous envers la municipalité, si ses moindres efforts pour améliorer l'apparence de notre résidence, se trouvent aussitôt anéantis par du vandalisme gratuit.

J'en veux pour exemple l'aménagement de la montée de Chantegrive qui sitôt terminé s'est trouvé dégradé par l'arrachage des moyens d'arrosage automatique qu'il a fallu faire passer sous terre. Tout cela n'est pas gratuit, le contribuable que vous êtes et que nous sommes tous, y a forcément participé. L'argent investi 2 fois fait forcément défaut ailleurs.

Et il y a encore plus sympathique : arrêtez-vous et regardez le bas côté de la montée de Chantegrive qui sert de décharge sauvage. C'est un panorama inégalable qui vous est offert !

Il suffirait de presque rien...

Lorsque vous avez acquis votre terrain, pas un instant vous n'avez envisagé d'y résider sans posséder au moins un véhicule automobile, logique, nous avons bien des commerces de proximité (à 2,5 km), mais pour effectuer nos gros achats ou pour se rendre chez le médecin, à notre époque, il n'est plus envisageable de ne pas être autonomes.

Par conséquent, pourquoi ne pas utiliser ce même véhicule pour vous rendre à la déchetterie et ainsi évacuer vos branchages, cartons d'emballage volumineux, ou autres huiles de vidange usagées (impossible dans ce cas de prétendre ne pas avoir de voiture !).

En cette période de fêtes de fin d'année, songez que les containers de déchets alimentaires auront déjà bien des résidus périssables à recevoir, alors évitez autant que possible d'y mettre les emballages de jouets ou de cadeaux qui ne deviendront pas nauséabonds, même s'ils restent dans un coin de garage une journée ou deux. Alors, la déchetterie, un tout petit effort, allez-y !

Il suffirait de presque rien...

Toutes les expressions artistiques ne sont pas uniformément appréciées par chacun d'entre nous.

Les graffitis peuvent -à la rigueur- être quelquefois ressentis comme œuvres artistiques, mais recouvrir de peinture les noms de rue, c'est nouveau sur Chantegrive, et c'est sans nul doute un bel épanouissement pour nos adolescents dont le désœuvrement est souvent mis à l'index.

Il me semble qu'il y a dans la commune une association pour les artistes peintres amateurs, il serait peut-être bon que ces "artistes" en herbe s'y inscrivent, ils pourraient se défouler sans dégrader les biens collectifs ou personnels (arbres, murs de clôture,...). Et si elle n'existe pas encore, artistes bénévoles, merci de songer à la créer.

Il suffirait de presque rien...

Nous n'avons besoin d'aucune subvention pour devenir des êtres responsables, enseignant à leurs enfants des valeurs durables comme le civisme et le respect des biens et des personnes.

Avez-vous donc envie d'entendre parler de Chantegrive comme de certains quartiers de grande ville ?

Avez-vous envie de voir votre bien immobilier perdre de sa valeur, uniquement à cause de la notoriété désastreuse que pourrait avoir notre Résidence ?

Et pourtant, tout ceci ne dépend que de nous, de vous.
Car effectivement,

*Il suffirait de presque rien,
d'un peu d'efforts de chacun,
pour que "Domaine de Chantegrive"
ne rime jamais avec "honte d'y vivre"...*

MjB
Résidente



Sécurité

Circulation automobile dans le Domaine limitée à 30km /h

Il y a quelques années, pour lutter contre la vitesse excessive dans Chantegrive, la municipalité avait fait installer des ralentisseurs de type « dos d'âne » sur les deux principaux axes routiers du Domaine. Par la suite ont été installés des panneaux d'arrêt obligatoire à certaines intersections. Cela n'empêche pas pour autant le non respect du code de la route, il faut savoir qu'il y a un nombre important d'enfants qui fréquentent la rue, que ce soit à pied ou à bicyclette. Ces mesures de sécurité ne suffisent apparemment pas. Le CIO a demandé au responsable de la sécurité de la commune de trouver une alternative à ces problèmes. On peut constater une sensible augmentation de véhicules roulants tel que les motos, scooters et particulièrement les boosters. Ces derniers, faisant parler d'eux régulièrement, non contents de saccager les espaces verts, ils déboulent à pleine vitesse en brûlant tous les stops, ignorent le sens des priorités et qui plus est, se moquent de leur propre sécurité en ne faisant pas usage du port du casque.

Mais que dire de ces parents qui vont accompagner ou chercher leurs enfants à l'école, ils sont tellement pressés qu'ils ne prennent même pas la peine de suivre le tracé de la chaussée qu'ils empruntent (virages au début du Domaine, courbe au niveau des nouveaux bancs et avant d'arriver à l'abri de bus), de ce fait ils roulent sur une partie de la chaussée en contre-sens en ayant une visibilité extrêmement réduite. Sous prétexte que ce sont des trajets courts, la notion de danger est inexistante. Il faut savoir que la plupart des accidents de la circulation ont lieu en milieu urbain, où la vitesse, sans y être excessive, est néanmoins très dangereuse. Les véhicules que nous conduisons aujourd'hui sont tellement confortables que nous n'avons plus cette sensation de vitesse et de danger. Cependant une chose est certaine, il y a de plus en plus de voitures sur les routes, mais celles-ci ne sont pas plus larges pour autant.

Ventes Véhicules Neufs et Occasionnels
 Reparas - Crédit
 Mécanique
 Climatiseurs

Carrosserie - Peinture
 Station Diagnostic Escane Diesel
 Pneumatiques - Equilibrage - Parafoliation

RENAULT

S.A.R.L. Garage GALEA
 17 Bis, Avenue de la Victoire - 02020 Fontaine la Rivière
 Tél. 04 42 45 53 93 - Fax 04 42 44 50 70

**BRICOLAGE,
 DROGUERIE, CLES, CADEAUX...**

La boîte à tout

Tél: 04.42.45.53.93
 à côté de la pharmacie des Palmiers

En cette fin d'année, période propice aux cadeaux, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël, entourés de votre famille et amis. Pour ma part je continue à croire au Père Noël, concernant le futur du Domaine de Chantegrive...

Le président..... José Gallardo

Vie du C.I.Q

Apéritif du 1^{er} juin

Après le vif succès rencontré lors de l'apéritif du 1^{er} juin 2002 sur l'espace vert central du Domaine, le CIO ne pouvait en rester là. C'est à l'issue de cette manifestation qu'est née l'idée d'organiser une grillade-partie.

Grillade :

Pour fêter son premier anniversaire, le CIO de Chantegrive a organisé une grillade géante et gratuite pour tous les résidents du Domaine, au boulodrome municipal, aimablement mis à disposition par la mairie. C'est par une magnifique journée qu'une centaine de personnes est venue déguster les côtelettes et brochettes d'agneau grillées à point par Claude et Patrick, les préposés au barbecue. Pour une première, ce fut une réussite « à renouveler ».

Le CIO tient à remercier Pierre Claude SCALIA pour avoir fait don d'un agneau entier.



Claude et Patrick assuraient la cuisson



La bonne humeur était de rigueur dans la file



Le soleil était au rendez-vous, la température douce, il faisait bon à l'ombre des grands pins du boulodrome

Nous pensons déjà au prochain repas en plein air, à l'ombre des grands pins du boulodrome...



Assemblée générale

C'est le 6 octobre 2002 que s'est tenue L'Assemblée générale du CIQ, dans la salle des mariages de la mairie. ; suite à l'occupation de la salle du foyer du gymnase par une autre association. (Le bureau présente toutes ses excuses aux personnes qui ont fait le déplacement en vain, en espérant que cela ne se reproduira pas). Après la lecture et l'approbation des rapports, moral et financier, le débat s'est engagé sur les actions passées et à venir. Il a ensuite été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration et à la composition du bureau du CIQ. La réunion s'est terminée autour d'un apéritif dans la joie et la bonne humeur.

BUREAU

GALLARDO José : Président
 BOSCO Claude : Vice-président
 BOSCO Monique : Trésorière
 BECAAS Bernadette : Secrétaire
 DELTOUR Claire : Secrétaire adj
 NICOLETTI Patrick : Conseiller
 TETE Pierre : Conseiller
 PLUMEREAU Alain : Conseiller

MEMBRES

DELAFOREST Charles
 HERBERT Franck
 HOCHART Jacky
 LASBLEIZ Jean-yvon
 PADILLA Patrick
 TOUPAIN Stéphane

Le Conseil d'Administration du CIQ du Domaine de Chantegrive vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003...

Gérard LO MONACO
Agent Général



Qui vous écoute et vous conseille en toute confiance, c'est un astureur !
 bien sûr, c'est Azur !

65, Av. Frédéric Mistral - Les Palmiers - 13820 Ensues la Redonne
 Tél : 04 42 44 80 80 - Fax : 04 42 44 80 26
 E-mail : g.lomonaco@agenazur.com

OPTIQUE DU ROVE
Didier Clary - opticien diplômé



Spécialiste verres progressifs et lentilles de contact
 Service à domicile sur simple appel

Centre Cial Casino RN 568
 13740 LE ROVE
 Tél/Fax : 04 91 09 92 01

LA COTE BLEUE
FRUITS DE MER COQUILLAGES



ouvert tous les jours
de 7h00 à 20h30

Centre commercial du Rove, R.A. 569 B 13740 Le Rove
 Tél: 04-91-09-98-98

 C.I.Q du Domaine de Chantegrive

6, impasse des Colverts
 13820 ENSUES LA REDONNE
 ☎ 0442459515
 E-mail: ciq.chantegrive@free.fr
 Internet: <http://ciq.chantegrive.free.fr>

Directeur de la publication et de la rédaction : Le CIQ du Domaine de Chantegrive.
 Photo et maquette : José Gallardo

Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des suggestions pour l'amélioration du cadre de vie de votre rue, de votre quartier et de son environnement proche...

Vous avez la parole !

La garrigue est très belle

C'est vrai qu'elle est belle, mais quand pouvons-nous en profiter ? L'été c'est interdit jusqu'au 15 septembre, pour des raisons de sécurité, c'est bien normal. Après le 15 septembre, il faut éviter ; les chasseurs n'aiment pas que l'on pénètre sur leur territoire et de plus, nous ne sommes pas à l'abri d'un accident. Mais au fait, pourquoi prennent-ils le droit de pénétrer dans le massif avec leur véhicules ? Comment se fait-il qu'ils possèdent la clé DFCl, celle-ci étant réservée aux pompiers, à l'ONF et au CCFF ?

De nombreux résidents de la commune aimeraient bien pouvoir profiter des derniers beaux jours (septembre, octobre, voire novembre) pour aller se promener, sans danger, le dimanche après-midi dans la garrigue.

Alors s'il vous plait, messieurs les chasseurs, laissez-nous la colline au moins le dimanche à partir de midi.

C.B. résident de Chantegrive

Rejoignez-nous !



C.I.Q du Domaine de Chantegrive

BULLETIN D'ADHESION. Année 2002/2003 ☎ : 04.42.45.95.15

Je suis intéressé(e) par la vie de mon quartier et désire être informé(e) et éventuellement participer à tous les projets le concernant. Je souhaite adhérer au CIQ et verse une cotisation annuelle de 10 €. (Libellez votre chèque et envoyez-le à l'adresse ci-contre) :

CIQ du Domaine de Chantegrive- 6, impasse des Colverts-
 13820 ENSUES LA REDONNE- mail : ciq.chantegrive@free.fr

Nom Prénom
 Adresse
 ☎ Signature
 Email.....